

# Les secondes journées scientifiques du réseau démographie de l'UREF

## Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud

par Francis Gendreau<sup>1</sup>

---

Les secondes journées scientifiques du Réseau démographie de l'UREF (Université des Réseaux d'Expression Française) ont été organisées à Ouagadougou, du 13 au 15 novembre 1996, en collaboration avec l'UERD (Université d'Enseignement et de Recherche en Démographie de l'Université de Ouagadougou). Elles ont rassemblé 88 participants, de pays du Nord et du Sud ; certains pays non francophones étaient représentés, signe d'ouverture du Réseau. Le compte rendu qui suit retrace les faits saillants de ces journées.

---

Comme le rappelait l'annonce des Journées, de nombreux pays vivent des situations de crises dont les causes et les conséquences sont diversifiées (économiques, sociales et culturelles) et qui s'accompagnent souvent de conflits (politiques, ethniques ou religieux). Parallèlement la pauvreté s'étend ou au moins se maintient. Et ces notions de crise et de pauvreté sont souvent utilisées pour expliquer certains phénomènes démographiques : augmentation de la mortalité, recul de la nuptialité, accroissement de la taille des ménages urbains, baisse de la fécondité, augmentation des migrations de personnes déplacées et réfugiées, ralentissement de l'urbanisation.

L'objectif des Journées scientifiques était d'examiner les interrelations, dans les pays du Sud, entre les

crises actuelles, la pauvreté et les régimes démographiques.

---

### Enjeux

---

L'année 1996 avait été déclarée par les Nations Unies « année internationale pour l'élimination de la pauvreté ». C'est dire l'actualité du thème. Le terme de pauvreté était d'ailleurs tombé en désuétude depuis quelques décennies ; il est réapparu en force depuis le début des années quatre-vingt avec les crises et leur traitement par les institutions internationales (FMI et Banque mondiale).

Les enjeux théoriques et politiques sont importants car ces organisations (et d'autres, notamment parmi les bailleurs de fonds bilatéraux) envisagent de traiter la question en s'appuyant sur les lois du marché. Pourtant, de nombreux aspects du libéralisme

---

<sup>1</sup> Francis Gendreau, chercheur de l'ORSTOM, est coordonnateur du Réseau démographie de l'UREF.

contribuent sans doute à créer ou aggraver le problème (mondialisation de l'économie, fixation des cours des matières premières, division internationale du travail, etc.).

Quant aux relations entre la pauvreté et la démographie, des affirmations trop rapides sont souvent avancées. C'est ainsi qu'il est indiqué dans le Programme d'action adopté à la CIPD : « L'élimination de la pauvreté contribuera à freiner l'accroissement de la population et à en hâter la stabilisation ».

L'importance et l'actualité du thème retenu, et donc de ces Journées explique sans doute l'intérêt qu'elles ont suscité et leur succès.

---

## Les concepts de crise et de pauvreté

---

Le contexte de crise est apparu très multiforme à travers les communications présentées. C'est bien sûr la composante économique des crises qui a le plus retenu l'attention avec notamment la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, l'extension du chômage et le désengagement de l'État des secteurs sociaux. Jean-Marc Ela a proposé comme cadre de référence « la totalité des processus de restructuration qui s'opèrent entre l'État, l'économie et la société ». Un exemple dramatique, mais éclairant de la complexité des crises a été fourni par Christian Thibon avec le cas du Burundi : éléments historiques, « entrecroisement des facteurs conjoncturels et structurels », crise de l'environnement, « succession des crises socio-économiques puis politiques ».

Quant à la pauvreté, plusieurs intervenants ont essayé d'en proposer une définition et une mesure. À côté du terme de pauvreté, apparaissent d'autres termes comme précarité ou vulnérabilité (groupes vulnérables) ou d'autres encore introduisant la dynamique du phénomène : paupérisation, précarisation.

Il faut sans doute s'interroger aussi sur les perceptions de la pauvreté par les populations concernées. C'est ce qu'ont fait Gilbert Aho et ses coauteurs en milieu rural au Bénin, pour trouver que lesdites populations ont « une vision relativement homogène du bien-être et de la pauvreté » et, résultat intéressant, que « l'éducation n'apparaît pas comme une dimension importante du bien-être et de la pauvreté ».

Quels éléments prend-on en compte quand on parle de pauvreté ? Bruno Schoumaker montre la diversité des approches : besoins nutritionnels et consommation alimentaire, revenus, accès aux soins de santé, à l'instruction ? Mais il n'est pas facile de « distinguer les composantes de la pauvreté de ses

causes et conséquences ». Jean-François Kobiane, à partir de l'exemple de Ouagadougou, propose de considérer les conditions d'habitat comme un indicateur de pauvreté des ménages. Amadou Noubissi et Jean-Paul Sanderson montrent de leur côté qu'à partir des EDS (Enquêtes Démographie et Santé), on peut construire un indicateur de pauvreté grâce aux données sur l'habitat (type de W-C, matériau du plancher, accès à l'eau et à l'électricité), le niveau d'instruction et la possession de certains biens (automobile, cuisinière).

---

## Transitions, crises et pauvreté

---

Comment intégrer les phénomènes de crises et l'extension de la pauvreté dans le cadre général de la transition démographique ? Plusieurs communications ont fait référence à cette question, notamment celle de Patrice Vimard qui a remis un peu d'ordre dans « le désordre des analyses » depuis l'émergence de cette question. Il a fait de même pour la « transition familiale » en mettant l'accent sur la « pluralité des évolutions » aboutissant à « des configurations démographiques et familiales plus complexes où contraception moderne et malthusianisme de pauvreté d'une part, ménage étendu et famille nucléaire d'autre part ne sont plus antinomiques ».

De son côté, Bruno Schoumaker, au terme de sa revue de la littérature, estime que « l'idée selon laquelle les pauvres ont une fécondité plus élevée que les autres est loin d'être démontrée » et qu'un « déclin de la fécondité peut bel et bien se produire parmi les groupes pauvres ».

---

## L'adaptation par les migrations

---

Les phénomènes migratoires sont sans doute les plus sensibles immédiatement à l'environnement économique.

Kokou Vignikin montre bien, sur l'exemple du Sud-Togo, que « les migrations rurales-urbaines sont bel et bien partie intégrante de stratégies que déploient les ménages agricoles afin d'atténuer les effets appauvrissants de leur environnement de production » par « le transfert de certains membres vers les activités urbaines ».

À l'inverse, on observe des migrations de retour, par exemple à Yemessoa au Cameroun (Dieudonné Takouo). Elles sont liées à l'ampleur de la précarité urbaine, mais les difficultés d'insertion au village semblent indiquer qu'elles ne pourraient constituer qu'une solution provisoire.

Quant à Thomas Tamo Tatietse, il trouve que l'une des formes d'adaptation des ménages défavorisés de Douala consiste à changer de domicile, en particulier pour occuper un logement moins onéreux ; il en résulte une forte mobilité intra-urbaine.

Kate Hampshire et Sara Randall s'intéressent aux migrations saisonnières des agro-pasteurs Peuls du Sahel burkinabé comme conséquence de la pauvreté (en bétail, en terres ou en main d'oeuvre) résultant des sécheresses des années quatre-vingt. La rigidité des contraintes sociales et culturelles peut s'assouplir pour permettre ces migrations.

Enfin, on ne peut pas ne pas évoquer ici les migrations de réfugiés. Certes, elles ne résultent pas de stratégies d'adaptation car les réfugiés n'ont le plus souvent guère d'autre solution. Pour Luc Legoux, « toutes les facettes des crises se retrouvent à des degrés divers dans l'asile politique ». Mais face aux crises qui les provoquent, ces migrations sont confrontées à « une crise de l'accueil des réfugiés ».

---

## Santé et mortalité en temps de crise

---

On sait que l'impact des crises et de la pauvreté sur la santé et la mortalité n'est pas immédiat (mis à part bien sûr les conflits ou les épidémies). Mais les contextes socio-économiques sont souvent de plus en plus difficiles pour de nombreux groupes sociaux dans de nombreux pays du sud, et la précarité s'installe dans la durée. On peut dès lors penser à l'apparition de certaines hausses de la mortalité, comme on le constate déjà dans certains pays.

En fait, peu de communications aux Journées ont abordé cette question, notamment d'un point de vue dynamique. Amadou Noumbissi et Jean-Paul Sanderson, dans leur communication déjà mentionnée, trouvent qu'en milieu urbain, la mortalité est d'autant plus élevée que la pauvreté est forte, mais cette relation est moins nette en milieu rural. Dang Thu et ses coauteurs indiquent qu'au Viet-Nam, on constate une relation forte entre d'une part la pauvreté, d'autre part le faible poids à la naissance des enfants ou leur retard de croissance.

Gérard Parent, Banza Baya et leurs coauteurs mettent en évidence la situation nutritionnelle précaire, la faiblesse des revenus et des niveaux d'instruction des populations autour du barrage de Bagré (Burkina Faso) : si l'on veut que la construction du barrage leur soit bénéfique, des interventions ciblées prenant en compte l'organisation sociale et la répartition du travail sont nécessaires.

---

## L'évolution des comportements matrimoniaux

---

Cet aspect se retrouve dans plusieurs communications. La constitution de la famille et l'émancipation des jeunes sont en effet très liées aux contextes de crise et de pauvreté.

La question a surtout été abordée à propos du milieu urbain. A Dakar, la crise a accéléré les mutations matrimoniales (Philippe Antoine et Mamadou Djire) : premier mariage des hommes retardé, naissances hors mariage plus nombreuses, couples fragilisés. Un aspect particulier de la question, étudié par Joël Tokindang, a trait à l'émancipation résidentielle, ajournée par la précarité économique, d'où le recul de l'âge d'entrée en première union. A Bamako (Richard Marcoux et Victor Piché), les résultats sont moins nets ; mais la polygamie semble insensible à l'appauvrissement et à « la mobilité socio-professionnelle descendante ».

En milieu rural aussi, le mariage devient de plus en plus difficile pour les jeunes, par exemple à Yemessoa (Dieudonné Takouo). D'ailleurs Simon Yana montre qu'au Cameroun, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, « l'âge n'est pas un critère absolu pour l'entrée en mariage » ; ce qui importe, c'est la capacité à entretenir la famille. De même, « les moyens matériels sont la principale limite au nombre d'épouses d'un homme ». Pour Etienne Kouton, la crise accélère la montée du célibat au Sud-Bénin, y compris en milieu rural.

Mais le régime matrimonial, « fondement essentiel de la structure des sociétés », est une donnée complexe, et les déterminants de ses mutations sont nombreux. C'est ce qui ressort clairement de la communication de Valérie Delaunay et de Véronique Hertrich qui comparent deux populations paysannes du Sahel, les Bwa du Mali et les Sereer du Sénégal. L'analyse doit distinguer en effet les phénomènes structurels et les phénomènes conjoncturels, ainsi que les composantes des crises (sécheresses, variations du cours de l'arachide, crise des systèmes de production, etc.). Finalement, les adaptations matrimoniales peuvent être de simples réactions temporaires, « les pratiques habituelles reprenant leur cours après la crise » chez les Bwa, ou des « adaptation(s) durable(s) face à une crise structurelle qui perdure » chez les Sereer.

Ces modifications des comportements matrimoniaux ont bien sûr des répercussions sur les structures familiales. L'ajournement de l'émancipation résidentielle par la précarité économique à Dakar

(Joël Tokindang), entraîne bien sûr le développement de la cohabitation résidentielle entre générations. Mais Jean Wakam et ses collègues montrent que dans trois métropoles africaines (Yaoundé, Abidjan et Dakar) la pauvreté favorise plutôt la nucléarisation familiale, sans que « l'adhésion à la famille étendue et à la solidarité familiale » soient pour autant abandonnées.

---

## Crise et fécondité

---

Ce domaine de recherche a été évoqué sur le plan théorique en début d'article ; il a été traité sur des données empiriques dans plusieurs communications.

Pour Simon Yana, même si, au Cameroun, le mariage reste fortement orienté vers la procréation, la contraception semble de plus en plus admise en liaison avec les difficultés économiques. Evina Akam et Ngoy Kishimba confirment ce résultat pour la ville d'Edéa : avec la crise, on observe une révision de la perception de la fécondité et un développement de la « prise de conscience du poids que constitue une famille » et de la « nécessité de réduire sa descendance ». Etienne Kouton note aussi « l'extension d'une prise de conscience favorable à la limitation des naissances » au Sud-Bénin, même si « la crise actuelle a eu peu d'effets incitatifs à la baisse de la fécondité à court et moyen termes des jeunes couples ».

Ces conclusions nuancées sont confirmées par l'analyse comparative réalisée par Mandjale Akoto Eliwo et Hélène Kamdem sur huit pays africains ou par l'exemple du Viet-Nam au sujet duquel Dang Thu et ses coauteurs écrivent que « la relation entre la pauvreté et la fécondité ne permet pas une généralisation simple ».

En effet, pour Agnès Adjamagbo et Valérie Delaunay, « l'analyse des relations entre économie et fécondité renvoie à des processus complexes qui se prêtent difficilement aux conclusions globalisantes ».

Leur étude comparative des deux zones de Niakhar (Sénégal) et Sassandra (Côte d'Ivoire) montre que « des logiques divergentes s'affrontent ». La crise ne s'exprime pas de la même façon dans les deux zones car les facteurs n'y sont pas les mêmes et les phénomènes y ont des intensités et des temporalités différentes. Il s'ensuit que les réponses à la crise (en termes d'activités rémunératrices, de migrations, de stratégies foncières, etc.) sont diversifiées et ont des conséquences multiformes qui peuvent agir soit dans le sens d'un renforcement de la fécondité, soit dans le sens d'un affaiblissement.

---

## Le rôle des sciences de la population

---

Il ne saurait être question, à l'issue de ce trop bref compte-rendu de Journées riches en débats d'idées, de conclure. Ou alors de conclure par un appel. Jean-Marc Ela, dans sa conférence inaugurale, exprimait la crainte que « la crise se traduise aussi par une crise des idées ». Ces Journées ont montré que tel n'est pas le cas. Mais les recherches ne font que commencer : les problématiques sont à affiner, les concepts sont à préciser, les indicateurs sont à mettre au point, de nouvelles enquêtes sont à lancer, les analyses de données existantes sont à compléter. Autant dire que le chantier qui nous attend est immense. C'est un véritable défi qu'il nous faut relever.

La responsabilité du chercheur est grande car ce domaine concerne la vie quotidienne de millions d'hommes et de femmes. Cette responsabilité doit s'exercer notamment à l'égard des bailleurs de fonds et des médias car l'examen de la question sur le plan scientifique doit éclairer le débat politique pour que les discours produits sur les relations entre les crises, la pauvreté et les changements démographiques soient moins réducteurs et prennent mieux en compte la complexité des phénomènes. Il faut espérer que la dynamique manifestée par ces Journées se poursuivra grâce aux contacts qui ont pu être noués à Ouagadougou. Le Réseau s'y emploiera.